CONTE

LE MÉTIER

Yvon Pornic fit cinq pas, d'un air agacé, se planta devant l'homme, le toisa et grommela :

— Avec une gueule pareille !... C'est à désespérer de tout.

Puis, regagnant l'ombre des arbres, platanes et pins, entre les branches desquels s'entrevroyaient des découpures de ciel bleu, il cria énergiquement :

— Recommence !...

Après quoi, il s'assit sur une table, jambes pendantes, dans l'attitude excédée d'un homme qui n'attend plus rien de la vie et ne poursuit l'expérience que par devoir pur.

On n'exerce pas impunément, sept années durant, la profession de cinéaste, on n'a pas, dans la mémoire, l'enchaînement de gestes que comporte toute situation, sans devenir quelque peu maniaque et sans prétendre à l'infaillibilité.

Le figurant en cause — choisi entre tous pour tourner ce bout de scène — était déjà jugé. Malgré ses dons physiques — sa gueule ! — et tout ce que la nature lui avait départi de bestialité et de férocité, dans la carrure, les traits et le regard, malgré encore sa voix, crapuleuse à souhait, il ne ferait jamais rien, tout au moins au cinéma. C'était une brute, incapable de sentir et d'exprimer.

Et pourtant Yvon Pornic l'avait si bien vu, le voyait si bien en gros plan !

— Mets-toi là... Saute par la fenêtre et assomme le type qui prétend te barrer le passage... Tu viens de voler, comprends-tu ? peut-être même d'assassiner... Il s'agit de sauver ta tête. Cogne !... Etrangle !...

Conseils perdus. L'homme à la tête de bandit et aux poings formidables n'y mettait aucune conviction. Il n'avait pas du tout l'air d'un voleur qui s'enfuit, encore moins d'un assassin. Avant franchi, assez maladroitement, la fausse fenêtre du décor, il s'avançait vers son adversaire et l'empoignait avec le trop évident souci de ne pas lui faire de mal. Lui-même semblait redouter fort de recevoir un coup mal dirigé. Intimidé et ennuyé, il s'arrêta presque aussitôt, renonçant, bégaya à l'intention du metteur en scène :

— Comme ça, au chiqué, j'peux pas... Si c'était pour de bon, vous verreriez...

— Va te faire régler et qu'on ne te revoie plu- ! hurla Pornic exaspéré. A un autre... F[illegible]z au hasard, dans le tas... Ils ne pourront jamais être aussi indécrottablement mauvais que ce loustic-là.

∴

— Un gueulard !... Un mal poli, qui traite son monde comme du poisson pourri. Et c'est lui qui était venu me chercher, tu sais. Moi j'étais tout juste venu pour figurer, par curiosité, histoire de voir comment ça se pratique... J'étaits bien tombé. Ah ! le vendu ! Il m'a traité de ballot, moi, Nénesse... Tu te rends compte ?

Violent, braillard, déchaîné, le figurant d'occasion n'était plus ni gauche ni timide. Il ne jouait plus. Installé devant un « pastis », il exposait ses griefs à un copain approbatif. Et il pensait ce qu'il disait.

— Tu aurais dû lui mettre la bobine en marmelade, regretta le copain.

— J'aurais dû ! approuva Nenesse. Mais ça n'est peut-être que partie remise. Je le retrouverai quand je voudrai. Et alors...

Il vida son verre et fixa la table. Peut-être, collaborant avec sa rancune, son imagination y dessinait-elle des scènes de meurtre, qu'il contemplait complaisamment. Ses yeux durs brillaient.

Quand il eut suffisamment savouré ces images, en se montant la tête, il se leva, plaça un billet en évidence sur le coin de la table et frappa sur l'épaule du camarade, qui avait respecté sa rêverie.

— Bonsoir.

— Où vas-tu ? demanda l'autre, par politesse.

— C'est mes oignons.

Il sortit. Dehors, la nuit était bleue, aussi bleue que Nénesse était noir. Pourtant, il conservait une certaine lucidité et aussi de la suite dans les idées.

Arpentant des rues désertes, il ne marchait pas au hasard. Il finit par s'arrêter le long d'un mur et considéra, à travers la grille qui lui faisait face, les arbres silhouettés d'un jardin endormi, le cuble blanc et noir d'une villa effleurée sur une seule de ses faces par le clair de lune et enfin le rectangle lumineux d'une baie vitrée.

« Il ne fait pas encore dodo ! pensa Nénesse, ricanant. Mais, il est chez lui. Je vois son ombre ».

Il attendit que la lumière s'éteignit. Alors, avec une agilité d'acrobate, il escalada la grille, la franchit, retomba de l'autre côté et traversa le jardin avec assurance.

La baie vitrée, contemplée tout à l'heure, s'enchâssait dans la rotonde d'un rez-de-chaussée exhaussé. Des stores la voilaient intérieurement. Mais elle était dépourvue de persiennes.

Nénesse en fit le tour, éprouvant au passage la fermeture des panneaux vitrés. L'un d'eux céda sous sa pression. L'amateur d'air, qui dormait à l'intérieur, avait dû le laisser intentionnellement entr'ouvert.

— C'était forcé que je trouve un joint pour entrer, ricana Nénesse, persuadé que le ciel lui-même voulait sa vengeance.

Or, si le ciel se mêlait de cette affaire, ce n'était assurément pas au bénéfice de l'apache. Nénesse en eut presque aussitôt la preuve. Car, ayant poussé la fenêtre et sauté légèrement dans la chambre, en écartant le store, il eut la décevante surprise, bien qu'il fût certain de n'avoir fait aucun bruit, de voir bondir du lit la silhouette de celui qu'il comptait surprendre.

— Haut les mains !

Déjà le metteur en scène Yvon Pornic braquait sur l'intrus le canon d'un revolver, instinctivement ramassé sur la table de chevet. Esquissant à demi le geste demandé, Nénesse recula en grondant dans la direction de la baie. Estimant son coup manqué, il n'avait plus qu'un désir : reprendre le chemin par lequel il était venu.

— Pas par là, s'il te plaît ! railla Yvon Pornic en le menaçant de son arme.

Dessinant un mouvement tournant, il obligea le chenapan à se réfugier dans l'angle opposé de la pièce. Puis, s'étant placé entre lui et la fenêtre, il se rapprocha d'une petite table, sur laquelle était posé le téléphone, décrocha, manipula d'une main le cadran, sans cesser de tenir son visiteur sous la menace du revolver et articula :

— Police-secours...

Une seconde de silence. Nénesse se sentait devenir fou de rage. Quand il entendit Pornic donner son adresse et réclamer la venue urgente d'un ou deux agents, il ne put encaisser plus longtemps son échec.

— Tire donc, feignant, plutôt que d'appeler les flics ! T'es donc pas un homme !

A tous risques, il se lança sur Pornic qui, au lieu de faire feu, se contenta de lui meurtrir le visage à coups de crosse, chancela, revint à la charge et réussit à empoigner le metteur en scène. Tous les deux roulèrent sur le tapis. Ce fut alors une lutte sauvage qu'interrompit seulement l'arrivée de la police.

Il était temps. Yvon Pornic commençait à râler. Délivré de l'étreinte de son adversaire, maîtrisé, il le regarda avec quelque admiration et le reconnut.

— Comment ! C'est toi !

— Bien sûr ! haleta Nénesse, maintenu mais point dompté et bravant du regard son ennemi. Vous ne pourrez plus dire que j'sais pas y faire. Sans les flics...

— Gredin ! admira Pornic avec une nuance de regret. Gâcheur ! Dire qu'on aurait pu faire de toi une vedette ! Si seulement j'avais eu là mon opérateur pour prendre ça ! Quel essai !

Puis se tournant vers les agents :

— Emmenez-le, messieurs, acheva-t-il en soupirant. Ce n'est pas un artiste, voyez-vous. Ce n'est qu'un homme.

H.-J. MAGOG.

Une démarche des commerçants auprès du garde des Sceaux

Paris, 26 décembre. — Une délégation de représentants de nombreux groupements commerciaux, conduite par M. Plottier, président de la Confédération nationale des hôteliers-restaurateurs-limonadiers, a été reçue par M. Paul Marchandeau. Elle lui a exposé la situation des commerçants engendrée par les nouvelles dispositions fiscales prises par les derniers décrets-lois.

D'autre part, elle a insisté pour qu'une modification fût apportée aux articles 5 et 18 de la loi sur la propriété commerciale, modification qu'elle estime indispensable pour assurer la sécurité des entreprises commerciales, par la protection des fonds de commerce représentant le patrimoine de centaines de milliers de commerçants français.

L'administrateur de sociétés M. Bernard Natan a été écroué à la Santé

On lui reproche des détournements atteignant plusieurs millions

Paris, 26 décembre. — Le parquet de la Seine avait été saisi, il y a plusieurs années déjà, d'un certain nombre de plaintes visant M. Bernard Natan, créateur des différentes affaires Pathé-Natan et plus particulièrement de la Société Pathé-Cinéma en faillite depuis plusieurs mois

Il y a dix-huit mois environ, une nouvelle plainte fut adressée au juge d'instruction. Elle émanait des deux syndics de la faillite de la Société Pathé-Cinéma, MM. Mauger et Coutant.

S'appuyant sur des faits précis, elle motiva la nomination de nouveaux experts qui, il y a quelques jours, firent connaître leurs conclusions au juge d'instruction.

Le magistrat a inculpé d'escroquerie et de complicité et a fait écrouer hier à la prison de la Santé, Bernard Natan lui-même et deux autres administrateurs de société, Jean Cerf et Alexandre Johannides.

Le montant des détournements se chiffrerait à plusieurs millions de francs.

A PROPOS DU SALAIRE

La Ligue ouvrière chrétienne nous communique :

« Les nombreuses enquêtes menées en ce moment par la L.O.C. sur les ressources des familles ouvrières prouvent clairement qu'une des angoisses des pères et mères de famille est l'équilibre du budget familial.

« Certes, les foyers ouvriers ne refusent pas de collaborer, dans une juste répartition des sacrifices, au bien commun de la profession et du pays, mais ils affirment nettement, qu'en aucune manière, ce ne doit être à l'encontre de la santé des enfants, de la sécurité matérielle du foyer et de la nécessaire prévoyance de l'avenir.

« La L.O.C. affirme qu'il est vain de parler de redressement national et de justice sociale si l'on ne s'applique pas, en premier lieu, à restaurer les droits et les prérogatives de la famille et si l'on ne onne pas aux foyers ouvriers les moyens de vivre qui leur font trop souvent défaut.

« C'est pourquoi, bien résolue à soutenir tout effort législatif entrepris dans le sens de la sécurité familiale, elle souhaite voir aboutir au plus tôt d'indispensables réformes ».

AVIS AUX ARTISANS IMPOSÉS AU FORFAIT

On nous communique avec prière d'insérer:

De nombreux artisans sont imposés aux bénéfices industriels et commerciaux d'après le régime du forfait. Il est rappelé que le forfait vaut pour une durée de deux ans. A l'expiration de cette période, le forfait est renouvelé automatiquement, sauf dénonciation par le contribuable ou l'administration. Cette dénonciation doit se faire pendant les deux derniers mois de l'année.

C'est en vue de cette dénonciation éventuelle que certains artisans ont reçu des contrôleurs une demande de renseignements concernant le montant de leur chiffre d'affaires. Comme suite à cette demande de renseignements, les artisans dont le chiffre d'affaires a augmenté ces deux dernières années et dont le forfait a été fixé il y a deux ans peuvent donc s'attendre à ce que le contrôleur leur propose dans le courant de ce mois un nouveau forfait plus élevé.

D'autre part, les artisans dont le forfait a été fixé il y a deux ans et qui ont vu leur bénéfice diminuer depuis cette date, peuvent, avant le 31 décembre, signifier au contrôleur qu'ils dénoncent leur forfait antérieur. Il est rappelé par ailleurs que les artisans dont le forfait ne vient pas à expiration, mais qui ont subi un changement notoire dans la nature ou les conditions d'exploitation de leur entreprise peuvent, dans le courant des mois de janvier et de février, demander la révision de leur forfait.

Enfin, les artisans qui désireraient être imposés en 1939, non d'après le régime du forfait, mais d'après leur bénéfice réel ressortant de leur comptabilité, doivent le signifier au contrôleur avant le 31 janvier.

Pour tous renseignements, s'adresser aux permanences de l' « Union des artisans de la Région du Nord » (U.A.R.N.) :

Roubaix: 13, rue du Pays, lundi, jeudi, samedi, de 17 h. à 19 h.; 28, rue Pauvrée, mercredi, de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche, de 11 h. à 12 h.

Tourcoing: 2, place de la République (entrée particulière) lundi, de 11 h. à 12 h.; mercredi, de 18 h. à 19 h.

Aux sections jocistes de Roubaix-Tourcoing

La Fédération jociste de Roubaix-Tourcoing a décidé de supprimer, à cause du mauvais temps, les cercles d'études fédéraux qui devaient se tenir cette semaine. Que les dirigeants de sections avertissent le plus vite possible les militants habituellement convoqués. Les prochains cercles d'études auront donc lieu fin janvier.

D'autre part, pour permettre une plus large diffusion du numéro spécial de « La Jeunesse ouvrière », le secrétariat général de la J.O.C. a retardé de huit jours la publication du numéro suivant; les sections pourront donc passer des commandes supplémentaires pour le numéro de Noël. Ces commandes doivent être transmises directement à Paris.

Une nouvelle famille malheureuse à Waziers

Un autre cas d'enfance malheureuse vient d'être découvert encore à Waziers.

M. Lafouge, commissaire de police, s'étant rendu au domicile de la famille Botte trouva les neuf enfants qui la composent dans un état de misère inénarrable.

Interrogée, la femme Botte déclara que son mari ne lui remettait pas toute sa paye et qu'il s'adonnait à la boisson.

Lorsqu'il apprit les réponses que sa femme avait faites au commissair. Botte se mit en colère et menaça de tuer son épouse à coups de couteau. Il a été mis en état d'arrestation et écroué à Cuincy.

Sept des petits enfants ont été confiés à l'Assistance publique.

Un cycliste est renversé par une auto, à Flines-lez-Raches

IL MEURT PEU APRÈS

M. Joseph Huart, 38 ans, manœuvre, demeurant au pont de Mouy, à Marchiennes, regagnait son domicile, à vélo, avec M. Louis Norguez, terrassier à Flines-lez-Raches qui le précédait.

Alors qu'ils se trouvaient sur le chemin de grande communication à Flines, un automobiliste, M. Paul Chemin, 28 ans, mécanicien à Flines, tamponna les cyclistes qui furent tous deux renversés. Indemne, M. Huart se releva et porta secours à son compagnon, qui gisait sur la route, perdant son sang par une profonde blessure à la région temporale gauche.

L'automobiliste transporta le blessé à son domicile et manda un docteur. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, M. Norguez succomba.

Selon M. Huart, M. Chemin roulait à 50 kilomètres à l'heure. Il n'aurait pas averti pour doubler les cyclistes.

Le Coin du « Broutteux »

Y FAIT FROD !

Tous les jours, au matin, in m'él'vant, j'bos inne bonne goute de c'café qui nous fait tchanter avec des is des anches au paradis :

Ah ! tcheu bonheur,
De boir' cheull' petite tasse ;
In sin Ben d'ù qui passe,
Qui est douche à sin tchœur.

Adonc, j'overs tout grand, les paches d'min journal pou wetti les nouvelles du jour...

Mais, mon Di Seigneur, quo que j'vos là, récrit in grossés lettes ? *Offensive...*

Ebé, bé, que j'dis in mi-même : ch'est la djerre ! Ch'est l'z'Italiens qui vinn'tent pou printe Tourcoing in dijant qu'ch'est a eusses !... Et v'là qu'in dirot qu' j'attinds : Aux armes, citoyens !

Bé, non, bé non ; ch'n'est po l'z'Italiens ; ch'est inne offensive... du froid.

Et y va magemint, savez ; y fait si frod qu' l'eau des caudires ill' gèle ; qu' des générateurs y sautent. Y n'a pus d'chauffage et les fabriques dottent arrêter, cha ch'est l'pus malhehureux pou l'z'ovris. La navigation est interrompue, les trains, les tramways et l'z'autobus sont in raque d'tous les côtés, et l'pus triste ch'est qu'des gins sont morts de frod !

Pou parfaire l'affaire, y tché de l'neiche. Ah ! in peut dire que ch'est l'hiver tchan qu'in vot chés p'tits papions blancs voltiger vin les airs. De l'neiche, c'est la misère, vous avez bel à dire... Sans parler d'la campane, d'ù qu'in vot tous les tchamps couverts d'in blanc lincheu. L'z'arpes, comme d'z'esquelettes, rétintent leus branques sèques et intourées d'neiche... Les pids chintes sont ercouverts ; pus d'routes, pus d'quemins, in dirot qu'in est vin in aute monte, que ch'est triste !

In ville, l'tableau n'est po pus djai ; les portes des fabriques y sont serrées. Les rues, d'ù qu'in vot d'temps à aute in gin qui tcheur, s'tête infoule vin ses épaules et ses mains vin ses poches.

Pus long, in gu'veu n'sait pus démarer, et y sue et y gliche, tché sus ses g'noux. s'erléfe in escoutant s'tete d'in air desespéré. Paufe bête !

Ou ben, ch'est in malheureux grand'père qui traine ses pids vin l'neiche et qu'ses léfes y vont comme pou dire : ébé, mon Di ! faites que cha soche l'derni hiver pour mette fin à m'misère !

In vot, aussi, les p'tits mouchons tout rintassés vin leus pleumes, qui cach'tent leu nourriture. In v'là qui vorottent ben vire l'neiche erpéri d'ù qu'ill' es v'nue.

Ah ! l'hiver, avec sin cortèche de nez et d'orelles bleusis d'frod, d'gins qui s'rintassent en in moncheau vin leus habits ; des ceux qui tap'tent leus pieds l'in conte l'aute pou les récauffer. Des créatures qui soufel'tent vin leus dogts. Des ceux qui sont toudis d'mâche humeur et crittent au long du jour : serrez les portes ; y fait des coulants d'air !

Et des ceux qui z'ont des romatiques, des névralgiques, des sciatiques, des néphrétiques et tout la boutique en ique.

Et des gins inroés de l'gorge ou ben du cerveau, qui vous wettent inveuc d'z'is d'brayous et rimplis d'larmes. Et les ceux qu'leu nez y roupisse, ser'tent leus is, fronch'tent leu bouque pou faire a...atchim ! a...atchoum ! a...atchaââ !

Que l'bon Di vous bénisse. Ah ! l'hiver !

Ch'est pou vous dire que tchan qui fait des frodures essin, tchi qui a l'moyen de s'vêtir et de s'cauffer, y n'dot po bertonner, y n'a foque à wetti à l'intour de li.

Aussi, ch'est avec plaiji qu'j'ai li cha chi sus l'journal :

« Un beau geste de la ville en faveur de ceux qui souffrent : En raison de la température, et sur la demande de M. le maire, la Commission administrative du Bureau de bienfaisance a décidé de faire une nouvelle distribution de charbon aux deux mille familles indigentes, par l'établissement charitable.

« Notons que ce beau geste a déjà été répété trois fois par note ville ».

∴

Au jour d'aujord'hu, ch' n'est pus la mode d'aller, l'hiver, au pays d'ù qui fait douche ; ben du contraire ; in va vin d'z'indrots d'ù qui a tant d'neiche, qui arrife alfos qu'ill' dégridelle in avalanche et ingloutit des villaches tout intires avec ses malheureux habitants !

— Et pouquo qu'les gins y vont par là ?

— Bé, pou faire du ski.

— Ah ; bé, accoutez ; les skious et les skioires y n'ont pus b'son d'courir si long pour avoir de l'neige ; y n'd'a des moncheaux par chi. Y porront skier sus l'mont d'Halluin et l'mont d'l'Enclus : y n'tchéront po d'si haut qu'à Chameaunix.

Et chin qui a d'suprême, ch'est qu'si y attrap'tent inne machuque in dégrid lant, y porront ête soignés in famille : vive sin pays !

Pou n'd'ervenir à l'grande frodure, y n'faut po sen' d'étonner pas'ce que l'z'astronomes avottent prédit in hiver fort rigoureux.

Mais, inter nous, l'z'astronomes y peut-tent alfos s'tromper. La preufe, ch'est que l'célèbre Mahieu de la Drome, y est inne fos surpris par inne averse in pleine campagne. Y s'réfugie vin in cabaret d'ù que l'femme in veyant Mathieu perchi tout oute, ill' dit :

— Je l'savos qui allot faire, essin, du méchant temps.

— Comment pouviez-vous le savoir ? y d'mante l'astronome.

— Bé, pas' que j'ai chi in armenaque d'in certain Mathieu d'la Drôme, que chaque fos qui prédit inne asaquo, y arrife l'contraire. Si ben qu'à c'matin, j'ai dit à m'n homme, qui s'in d'allot ouvrer : prinds tin paraplu, pas' que Mathieu y a dit qui allot faire beau.

Faut po d'mander si l'astronome y faijot in nes !

Acore heureux que l'Broutteux n'l'a po su.

Jules WATTEEUW.

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 27 décembre :

Aujourd'hui: saint Jean; demain, saints Innocents.

Soleil: Lever, 7 h. 45; coucher, 15 h. 58.

Lune: Premier quartier le 29.

Bulletin météorologique pour la journée du 27 décembre (région Nord): Couvert et brumeux, chutes de neige, petite pluie ensuite; verglas passager vent de Sud, puis Sud-Ouest modéré; minimum de température en hausse de 2 à 4 degrés sur celui de la veille.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel pour les incendies : 322.33.

Caisse d'épargne: Caisse fermée.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 42, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

Un de nos concitoyens, M. Gaston Forgeois, est nommé procureur de la République au Mans

Nous avons appris avec plaisir que notre concitoyen, M. Gaston Forgeois, fils de M. Léon Forgeois, ancien juge de paix suppléant, huissier honoraire, vient d'être installé procureur de la République au Mans.

Né le 20 juin 1890, à Roubaix, M. Léon Forgeois, après sept ans de service militaire dont quatre de guerre, entra comme rédacteur à la direction de la Justice de Strasbourg et fut nommé en 1919 juge suppléant près du tribunal de Colmar, où, après avoir été titularisé, il devint juge d'instruction en 1921.

Nommé substitut du procureur à Mulhouse, en 1926, il fut désigné en 1932 comme procureur à Mascara (Algérie). L'année suivante, il fut détaché à la Cour d'appel et de cassation de Beyrouth et remplit en même temps les fonctions d'avocat général à Alep.

Il employa sa grande activité non seulement dans le cadre judiciaire, mais encore dans l'ordre politique. Il fut, en effet, conseiller juridique de la Commission internationale syro-turque, et fut, de ce fait, le collaborateur de MM. Ponsot et Martel. C'est à Beyrouth qu'il reçut sa nomination comme procureur de la République au Mans.

Nous présentons à M. Gaston Forgeois nos sincères félicitations.

DESIRE LOUER OU ACHETER ATELIER 500 m2. Ecrire aux initiales B.B.D. 12448d

LES ARBRES DE NOEL

A l'Amicale Condorcet de la rue Brézin

Dimanche 25, à 11 h., dans la salle des fêtes, magnifiquement décorée et en présence des membres de la commission et d'une nombreuse assistance de parents d'élèves, a eu lieu la distribution de Noël.

Chaque enfant reçut une coquille et des friandises. Ensuite une tombola répartit entre tous les élèves, un nombre respectable de culottes, vestons, gilets et cache-nez.

En raison des fêtes de l'An, la salle de l'amicale et le stand de tir seront fermés les dimanches 1er et 7 janvier.

Chez les prisonniers civils

Dimanche, dans la salle des fêtes du café de la « Cloche d'Or », a eu lieu la fête de Noël de la section de Roubaix.

Après une partie concert, deux tombolas gratuites, l'une pour les petits, l'autre pour les grands, remportèrent un succès sans précédent. Puis M. Delplanque, président de l'U.N.P.C.G. prit la parole, et refit le chemin parcouru par la section de Roubaix, et M. Duffet, président général, remit à M. Vanbésien la plaquette de reconnaissance de l'Union, en récompense des services rendus à l'association. Il procéda aussi à la remise de la médaille des évadés à M. Deffontaine, président de la section, et à M. Nottebart, ainsi que la médaille des prisonniers civils à MM. Orvaene, Narguet, Dubois et Nottebart. La soirée se termina par une distribution d'oranges et de coquilles.

Au groupe Roussel des jardins populaires

Le groupe Roussel des Jardins ouvriers populaires se trouvait réuni, samedi dernier, à la salle des Œuvres de la rue Lesueur (Saint-Jean-Baptiste), à l'occasion de la Noël. Signalons en passant la libéralité de M. Delannoy, employeur de la majeure partie des jardiniers, et de M. Masurel, le dévoué administrateur du groupe. Leurs dons généreux ont permis e satisfaire chacun et de donner à cette fête de Noël tout l'éclat attendu.

Sous la présidence effective de M. Masurel et grâce à l'impulsion donnee par Mlle Mairesse, animatrice des œuvres du groupe, la matinée récréative se déroula, pleine d'entrain, sous la direction de M. Edmond Rousseau, brigadier, qui sut allier à une bienveillante autorité un humour de bon aloi. Le programme (chants, musique, saynètes) fut exécuté brillamment et une tombola générale, très richement fournie, clôtura la journée non sans que des applaudissements répétés eurent remercié donateurs et organisateurs pour cette belle réunion familiale.

VOIR en dernière page l'annonce des Produits « CADOL », « IDOL » et « ISOL ».

Au secours d'une grande misère

Nous avons déjà signalé le cas lamentable de la veuve Arens, 216, rue de l'Epeule, qui, par suite de la mort récente de son mari, reste le seul soutien de sept petits orphelins.

On sait que l'aîné de ces enfants est âgé de neuf ans et le dernier-né de quelques semaines à peine.

La misère est grande dans cette maison. Il y manque de tout. Deux des enfants ont dû être hospitalisés au sanatorium de Zuydcoote et les autres petits, anémiés, ont besoin de soins constants et de nourriture abondante.

Mais que peut faire la pauvre mère qui n'a pour nourrir toutes ces petites bouches que les maigres secours officiels ?

Par ces temps de grands froids, ceux qui ont chaud penseront à cette famille et chacun enverra à Mme Arens une obole pour l'aider à faire vivre ses enfants.

TARIF DES RESSEMELAGES

à Paris S'Mel : PREMIER CHOIX (cousu ou cloué) « Bottier » (cuir ou caoutchouc). Femmes : talons, 3.00 ; semelles, 9.00. - Hommes : talons, 4.50 ; semelles, 12.50. TRAVAIL IMPECCABLE. Garantie au moins 50 % PLUS DURABLE que partout ailleurs. 42810

A l'Association syndicale des patrons-coiffeurs de Roubaix-Tourcoing

La Commission de l'Association syndicale des patrons-coiffeurs de Roubaix-Tourcoing et environs a formé son bureau de la façon suivante :

Pour le Syndicat : président d'honneur: M. Matton ; président : M. Vanseveren ; vice-président : M. J. Dellemmes ; secrétaire: M. Deffrennes ; secrétaire adjoint : M. Millet; trésorier: M. Prouvost ; trésorier adjoint: M. Lempereur ; commissaires : MM. Mangniez, Vanhuys, Leroy et Stops.

Pour l'école de coiffure : président: M. Vanseveren ; vice-président: M. Dellemmes ; secrétaire-trésorier: M. Lempereur, commissaires : MM. Lootens, Lemettre, Lénard et David.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

Au sujet du renouvellement des baux commerciaux

Le Syndicat des débitants de boissons nous prie d'insérer:

Le Syndicat attire l'attention de ses membres sur les dispositions de la loi du 31 mars 1938, prorogée par le décret du 17 juin 1938, concernant « la propriété commerciale » qui donne droit à tout locataire commerçant, de former avant le 31 décembre une demande de renouvellement de bail.

Cette demande doit être obligatoirement faite par acte d'huissier. Ceux qui, par omission ou ignorance, n'ont pas fait en temps voulu ou dans les formes prescrites, leur demande de renouvellement de bail, sont invités à la faire immédiatement, en raison des conséquences qui peuvent en résulter.

Le secrétariat se tient à leur disposition, tous les jours, sauf le lundi, de 15 à 18 h.

Chez les invalides et mutilés de guerre belges

A l'issue de la fête qui s'est déroulée dimanche, au Foyer du mutilé, sous la présidence de M. Thaune, consul général de Belgique, une magnifique tombola fut tirée. Plusieurs lots, non encore réclamés, sont sortis avec les numéros suivants:

444	33	93	447	580	24	225	350	537	247	61
505	417	661	613	220	250	503	596	353	357	449
31	588	80	704	221	469	595	265	538	241	492
366	345	531	282	612	450	307	663	553	515	34
906	365	606	346	217	219	87	573	593	65	331
380	592	480	901	376	715	405	82	6	395	98

De plus les quatre lots suivants: un dixième de la Loterie nationale (14me tranche, tirage mardi 27 décembre) n'ont pas été réclamés: Nos 444 (No 1.198.527 de la L.N.); 33 (No 585.698 de la L.N.); 93 (No 825.769 de la L.N.); 447 (No 98.820 de la L.N.).

On peut retirer les lots le 8 janvier 1939, de 10 à 12 h., au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, à Roubaix. Passé le 15 janvier, ils seront acquis à la caisse de secours de la F.N.I. du Nord.

CARNET

Naissances

— M. et Mme L. Toulemonde-Mulliez ont la joie d'annoncer la naissance d'une fille qui a reçu au baptême le nom de Bernadette. 12462d

— M. Bernard Daudier de Cassini et Mme née Guyon sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Daniel.

Tg, 15, Bd Gambetta. - Le 24 déc. 38.

BRILLANTS PERLES
Léon MAEGHT
JOAILLIER
vous prie de visiter sa nouvelle installat.
177, Boulevard de la Liberté - LILLE
Tél 225.08
ORFÈVRERIE MONTRES

Soldes Robes et Manteaux Hte Couture. Taille 44 - Mme Otrage, 79, rue du Curoir, Roubaix 42833

La 1re circonscription de Saint-Quentin élira un député le 22 janvier

Paris, 26 décembre. — Les électeurs de la 1re circonscription de Saint-Quentin (Aisne), sont convoqués pour le dimanche 22 janvier 1939, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Hollande, décédé.

NOS GRAND'MERES

usaient toutes de l'ELIXIR ANTI-GLAIREUX du Dr GUILLIE. Imitez-les : vous guérirez glaires, excès de bile, asthme, rhumatismes, maladies du foie et des reins. Toutes Phies

UNION DES COMMERÇANTS DE LA REGION DU NORD (U.C.R.N.). — Permanence ce mardi 28, de 15 à 17 h., 13, rue du Pays, pour tous renseignements.

SYNDICAT DES MOYENS DE TRANSPORTS DE ROUBAIX-TOURCOING (C.G.T.). — Assemblée extraordinaire des délégués ouvriers des maisons de charbon, demain mercredi, à 19 h., à la Brasserie des Orphéonistes, 128, rue de la Gare. Ordre du jour chargé.

CERCLE ARTISTIQUE JULES-GUESDE. — Pas de répétition avant le 10 janvier.

LES CHANTEURS REUNIS. — Par suite du décès de la pianiste, Mme Renée Lecoutre, la répétition prévue pour demain mercredi est annulée. Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles mercredi matin, à 9 h., en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

QUAND JE VAIS A PARIS JE DINE A LA
REINE PÉDAUQUE
1re PLACE AU CONCOURS DES DIX MEILLEURS RESTAURANTS DE PARIS
6 RUE DE LA PÉPINIÈRE (GARE St LAZARE)

CROIX

Les funérailles de M. Eugène Noyon

Lundi, à 9 h. 45, en l'église Saint-Pierre, ont eu lieu les funérailles de cet homme de bien que fut M. Eugène Noyon, pharmacien-chimiste à Roubaix, dont nous avons annoncé la mort survenue à la clinique Ambroise-Paré, à La Madeleine-lez-Lille.

La levée du corps fut faite au domicile du gendre du défunt, 107, rue Jules-Guesde, par M. l'abbé Lefebvre, curé de la paroisse, entouré des membres du clergé.

Le deuil était conduit par MM. Emile Dereeper-Noyon, René Blanchard-Noyon, gendres du défunt, et le pharmacien Henri Noyon, son frère, accompagnés de MM. les abbés Marotte, vicaire en la paroisse Saint-François d'Assise, et Phalempin, professeur à l'Institution Saint-Louis.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Lefebvre, curé, assisté de MM. les abbés Marescaux, vicaire à Saint-Clément, à Wasquehal, et Mulliez, vicaire en la paroisse.

Dans l'assistance, nous avons remarqué de nombreux représentants de la corporation des pharmaciens, notamment MM. Benoit, vice-président du Syndicat des pharmaciens; Deleporte, secrétaire général du Syndicat des pharmaciens du Nord et de l'Amicale des pharmaciens de Roubaix; Verdin, président de ce dernier groupement; plusieurs représentants du corps médical, entre autres: MM. les docteurs Delahousse, président de l'Union des bureaux de bienfaisance de France; Maus, Desbonnets, de Roubaix; Barroyer, de Croix.

On remarquait encore MM. l'abbé Délmotte, curé de Saint-François d'Assise; Delecluse, président adjoint de l'Union des sociétés de secours mutuels de Roubaix et environs; R. Duforest, secrétaire général du Cercle orphéonique «Les XL»; F. Carette, directeur de l'Harmonie des anciens soldats musiciens; Willem, président, et R. Hennebelle, secrétaire de la Grande-Harmonie de Roubaix; R. Duburcq, président de la Fédération des amicales laïques; Gaillard, huissier, président d'honneur du Choral Nadaud; André Scherpereel, directeur de la Caisse d'épargne de Roubaix; A. Vandenhautte, vice-président de l'Harmonie mutuelle de Croix; F. Florquin, président de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles; etc., etc

A l'issue du service religieux, M. Deleporte, au nom du Syndicat des pharmaciens et de l'Amicale roubaisienne, rappela en termes émouvants la longue carrière de M. Eugène Noyon, qui exerça parfaitement son métier, autant avec son cœur qu'avec ses grandes connaissances.

Le corps du regretté défunt fut ensuite conduit au cimetière de Roubaix, où eut lieu l'inhumation dans le caveau de famille.

ALERTE AUX POMPIERS. — Les pompiers ont été appelés lundi, à 8 h. 30, pour éteindre un feu de cheminée chez M. Théodore De'annoy, rue Jean-Jaurès, cour Etienne, 5. Les dégâts sont insignifiants.

UN BEAU GESTE DE L'AMICALE DES MEDAILLES DU TRAVAIL ENVERS SES MEMBRES NECESSITEUX. — A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, la commission administrative, au cours de sa dernière réunion, a décidé de faire une distribution gratuite de cent kilos de charbon aux membres les plus nécessiteux de l'amicale.

WASQUEHAL

Un expulsé qui refusait de quitter notre territoire se fait arrêter par les gendarmes

Le 12 décembre dernier, M. le préfet du Nord prenait un arrêté d'expulsion contre un sujet belge, Charles Léon, 50 ans, journalier, domicilié 35, rue Bernard-Palissy. Celui-ci était invité à quitter le territoire français pour le 21 décembre, dernier délai.

Hier lundi 26, Charles Léon occupait toujours son habitation à Wasquehal.

La gendarmerie reçut donc l'ordre de procéder à son arrestation qui eut lieu hier soir. Le délinquant a été conduit à Lille et déféré au parquet, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion

VOIR en dernière page l'annonce des Produits « CADOL », « IDOL » et « ISOL ».

LICENCES ET CHIFFRES D'AFFAIRES. — Perception le vendredi 6, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., à la salle des fêtes rue Jean-Macé.

CAISSE « LA FAMILLE » (Capreau). — La permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte de 19 à 20 h., demain mercredi et samedi aux mêmes heures, pour le paiement des prestations et retraites.

CHEZ LES A.C. DU CENTRE. — La permanence mensuelle se tiendra le mercredi 4 janvier, de 18 à 19 h., au siège, café de la Cloche, place Fénelon. Elle intéressera notamment les A.C. nés jusqu'au 30 jan-

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du mardi 27 décembre. — N° 32. *

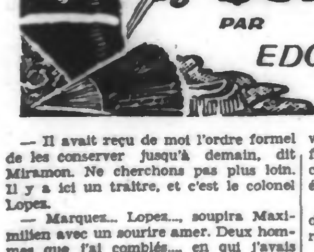

QUERETARO

PAR

EDOUARD ADENIS

— Il avait reçu de moi l'ordre formel de les conserver jusqu'à demain, dit Miramon. Ne cherchons pas plus loin. Il y a ici un traître, et c'est le colonel Lopez.

— Marquez... Lopez..., soupira Maximilien avec un sourire amer. Deux hommes que j'ai comblés..., en qui j'avais mis ma confiance...

∴

Réveillée par des coups de feu, Domenica s'était dressée sur son lit. Elle s'était levée, avait jeté un châle sur ses épaules et avait couru à la fenêtre. Une troupe traversait la place sur laquelle donnait la maison du docteur Gazot. Il ne lui avait pas semblé reconnaître les uniformes des soldats gouvernementaux. Qu'est-ce que cela signifiait? Etait-ce un soulèvement? Elle cherchait à comprendre quand Gazot était entré dans sa chambre.

— Que se passe-t-il donc? Ces coups de feu... ces hommes?... avait-elle interrogé.

— Il se passe, parbleu, que les insurgés sont dans Queretaro, avait répondu Gazot.

— Ah! mon Dieu! Mais comment?... Comment sont-ils entrés?... On ne s'est pas battu... nous aurions entendu; les coups de feu ont été tirés dans la ville...

— Ah! Comment? Je n'en sais rien.

Puis avait éclaté la fusillade de l'engagement qui avait eu lieu sur l'escalier de la Cruz

— Ecoutez! s'était écriée Domenica, c'est du côté de la Cruz... où est Georges... On se bat par là! Oh! c'est affreux! Georges! Georges!... Je ne veux pas entendre!

Elle s'était effondrée sur une chaise en se bouchant les oreilles de ses deux poings et était demeurée ainsi, hagarde, jusqu'à ce que Gazot lui eût affirmé que la fusillade avait cessé.

Tout le reste de la nuit, elle était restee debout avec Gazot, qui s'efforçait de la calmer.

Le jour commençait à poindre quand des coups précipités avaient retenti à la porte et Gazot, qui était descendu, avait reconnu la voix de Pélussin.

— Ouvrez vite ! Ouvrez vite, tonnerre d'un chien !

Essoufflé, en nage, les habits en désordre, Pélussin s'était précipité dans la maison.

— Bon sang de bon sang ! Quelle galopade ! s'était-il exclamé. Ah ! les chenapans !

— Et Georges ? Avez-vous des nouvelles de Georges ? avait demandé Domenica.

— Du colonel ? Mais non. Je ne sais pas ce qu'il est devenu dans tout ce chambardement. Je n'étais pas à la Cruz avec lui. On m'avait cantonné, pour cette nuit, dans un hangar près de San-Augustin, en attendant le départ, demain, pour le Cerro. Nous dormions tranquillement, quand la porte s'ouvre tout à coup, et une douzaine d'escogriffes apparaissent et nous couchent en joue en criant : « Rendez-vous ! ». Qu'est-ce que je reconnais ? Des juaristes ! J'en restai vert comme une tomate pas mûre. Mais je me souvins que j'avais été acrobate. Je ne fais ni une ni deux ; je passe, avec un saut périlleux, par dessus la tête des deux premiers, je tombe sur un troisième, qui s'applatit par terre, je bouscule les autres et me v'là détalant comme un cerf. On me tire dessus. On me manque. Quatre ou cinq de ces cocos-là me courent après et c'est une vraie chasse à courre à travers les rues de Queretaro. Je parviens enfin à les dépister et à arriver jusqu'ici, mais, crédié ! ça n'a pas été commode ! Je ne peux rien vous dire d'autre.

— Mon pauvre Pélussin, je suis folle d'inquiétude !

— Sans doute, senorita, je comprends. C'est un sale coup de Trafalgar qui nous tombe dessus. Seulement, c'est encore trop tôt pour se désoler au sujet du colonel. Il sait se débrouiller, lui aussi. Pour l'instant, il n'y a rien à faire qu'à attendre.

— Mais attendre quoi, Pélussin ?

— Attendre que j'aie coupé ma barbe et remplacé mon uniforme, qui me ferait distinguer comme le nez au milieu du visage, par un habit de pékin mexicain et j'irai me balader dans la matinée du côté de la Cruz pour tâcher de savoir ce qui s'est passé.

C'est ainsi qu'il avait appris que la Cruz était occupé par un régiment ennemi, mais que l'empereur et les officiers qui se trouvaient avec lui avaient réussi à s'échapper et à se réfugier sur le Cerro.

— Ce n'est que reculer pour mieux sauter, avait dit Pélussin à Gazot, en lui faisant part des nouvelles qu'il avait recueillies. Mon pauvre capitaine, je ne le vois pas frais !

Mais Gazot et lui s'étaient bien gardés de faire part de leurs craintes à Domenica.

— Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir, lui avait-il au contraire, déclaré. Il s'est tiré du précipice *del Muerto*, il s'est tiré de *la Cruz*, pourquoi ne se tirerait-il pas du *Cerro* ?

CHAPITRE XIV

Heures d'angoisse

Entouré depuis deux jours par l'armée insurgée, comme un îlot au milieu de la mer, le Cerro, sur lequel se concentrait le feu de toutes les batteries ennemies, subissait un effroyable bombardement.

« Jusqu'à la dernière cartouche, jusqu'au dernier obus », avait dit Miramon.

Au sommet du Cerro, s'élevait une redoute défendue par cinq ou six pièces. C'est là, qu'abandonnant successivement les positions établies sur le flanc de la colline et devenues intenables, les derniers défenseurs avaient cherché un supême refuge.

Depuis trois jour, Maximilien s'exposait comme à plaisir. Alors qu'il demeurait debout, à découvert au milieu des projectiles qui s'abattaie[nt] autour de lui, Georges voulut l'entraîner.

— Laissez, colonel, lui dit-il. Un boulet, à présent, serait le bienvenu. Il ne me reste pas d'autre espoir que de mourir avec honneur.

Mais cette mort qu'il cherchait semblait le fuir.

Dans l'après-midi du troisième jour, Miramon vint l'avertir qu'il ne restait plus que deux pièces en état de tirer et qu'on ne possédait plus de munitions que pour une heure.

— C'est bien ! répondit simplement Maximilien.

Il ordonna de cesser le feu et appela son aide de camp.

— Salm, lui dit-il, en tirant de sa poitrine un pli cacheté et en le lui remettant, vous allez porter ceci au général Escobedo.

Précédé d'un clairon et d'un sous-officier portant le fanion des parlementaires, le prince de Salm-Salm descendit les pentes du *Cerro de las Campanas* pour se rendre auprès d'Escobedo, qui avait établi son quartier général dans Queretaro, au Palais du Gouvernement.

« Je suis prêt à vous rendre mon épée, par suite d'une infâme trahison, sans laquelle le soleil du 16 mai vous aurait vu me rendre la vôtre, mais, en me livrant, j'entends être la seule victime. Je ne veux pas entraîner dans ma perte ceux qui jusqu'au bout me sont restés fidèles. Ayant servi loyalement ma cause, comme vous servez loyalement celle de mes adversaires, ils ont droit à la considération des hommes d'honneur et des soldats sans reproche. Je mentionne particulièrement l'ancien capitaine français Georges Tavernier, qui, n'ayant pas pu, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, partir avec ses compagnons d'armes, et, obéissant à un sentiment généreux, n'a pas voulu m'abandonner aux heures critiques, après m'avoir servi quand la fortune semblait me sourire ».

Escobedo, après avoir pris connaissance du message de Maximilien que le prince de Salm-Salm venait de lui remettre, répondit :

— Je rends hommage aux sentiments qui ont inspiré cette lettre. Il ne m'est malheureusement pas possible d'en accepter les conditions. J'ai des ordres que je dois exécuter.

Il sortit d'un tiroir une liste qu'il remit au prince de Salm-Salm.

— Voici la liste des officiers de Maximilien, dit-il en évitant de donner à celui-ci le titre d'empereur, dont le président Juarès exige la mise en jugement. Remettez cette liste à votre maître et dites-lui que, pour les autres, leur cas sera examiné par moi. J'accorde trois heures à Maximilien pour me faire connaître sa réponse.

En tête de la liste figuraient [illegible]